



CLaC'Infos n°6

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Juin 2021

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Sommaire

1. Editorial du président du CLC29
2. Actualités du CLC29
3. Tribune libre
4. Revue des médias
5. Le Quiz du mois

Editorial

Chers amis, chères amies,

Ce mois de juin est l'occasion de nous réunir pour notre assemblée générale, celle de notre association, le Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Depuis un an et demi, du fait des confinements successifs, nous avons poursuivi notre activité principalement en visioconférence. Ceci nous a permis, certes de mesurer l'intérêt de ce média pour nos échanges, mais également d'en apprécier ses limites, je dirais presque humaines car nous sommes ainsi faits : nous avons besoin de nous retrouver pour pleinement partager le débat et la convivialité.

Merci donc à vous toutes et à vous tous pour votre soutien durable.

Depuis sa création, voici cinq ans, notre Comité travaille à la promotion de la Laïcité et de la Citoyenneté, deux inséparables piliers de notre République. En effet, que serait la Laïcité sans une acceptation, une adhésion à nos lois, une reconnaissance de notre culture, de notre histoire ; bref, une compréhension de nos valeurs, préalable nécessaire à toute intégration républicaine.

Cette dimension peut nous paraître évidente, pourtant force nous est de constater qu'aujourd'hui, cette acceptation de notre organisation

citoyenne ne va plus de soi, notamment par la remise en cause, par certains, de la primauté de la loi républicaine sur toutes les autres formes de lois religieuses ou encore de la contestation assumée et revendiquée de l'égalité homme/femme ; pour ne citer que ces deux exemples emblématiques.

C'est donc dans ce contexte de confinement et de recul du sentiment républicain que nous avons dû, ces derniers mois, trouver notre chemin.

Ce fut fait à travers la mise en pratique de trois axes de travail :

- L'approfondissement de nos relations et coopérations avec les autres associations laïques du département, par des rencontres avec les Francas, la Fédération des œuvres laïques, l'UFAL... Dans cet esprit d'accueil, nous avons ouvert notre Conseil d'Administration à la participation de membres associés afin de bénéficier de leurs engagements et de leurs compétences. Je pense qu'il faut poursuivre dans cette voie, peut être en nous rapprochant des patronages et foyers laïques du département, ainsi que des Centres sociaux, qui bien que hors du champ laïque, ont une connaissance ancienne et permanente des jeunes notamment dans certains quartiers dit prioritaires.
- L'intensification des actions et publications d'informations dématérialisées : dans ce but, notre site internet est actuellement en cours d'actualisation, les publications d'articles de presse ou d'informations sur la page Facebook du Comité sont désormais fréquentes et régulièrement visitées. Enfin, toujours dans ce registre de développement de notre communication, le bulletin d'information du Comité, intitulé «CLaC'Infos», a vu le jour. Tout le monde s'accorde pour reconnaître la qualité désormais avérée de cette publication mensuelle. Je voudrais, à ce propos, remercier chaleureusement l'équipe qui œuvre à l'élaboration de ce document numérique sous la conduite éclairée de notre collègue Mathieu.
- La sensibilisation et la formation à la Laïcité : nous sommes intervenus dans le lycée LESVEN de Brest, le lycée professionnel de Pont de Buis sous forme d'exposition de panneaux traitant de la Laïcité ou d'interventions auprès des élèves. Nous projetons pour la rentrée d'intervenir au lycée naval et à l'Ecole des Mousses.

Du fait du confinement, notre intervention programmée au collège Victoire DAUBIE de Plouzané a été repoussée à la rentrée scolaire prochaine. Nous avons esquissé avec ce collège un travail autour d'un prix de la Laïcité valorisant le travail d'élèves devant lesquels nous serons intervenus. Ce prix pourrait être remis à l'occasion de la célébration prochaine du 9 décembre, ce dont nous nous réjouissons par avance.

Dans le prolongement de cette action, il me semble que nous devrions réfléchir à l'instauration d'un prix départemental de la Laïcité. Ce sujet devrait et pourrait être abordé lors de notre rencontre prochaine avec la DASEN.

Dans le registre de la connaissance de la Laïcité, mais aussi de la citoyenneté, nous avons poursuivi le travail initié par notre collègue Claude auprès de l'ABAAFE (Association brestoise pour l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour les étrangers). Nous les avons d'ailleurs rencontrés récemment pour évoquer avec eux le planning de nos interventions à venir.

Ce travail doit principalement se fonder sur l'explication de la loi républicaine et de la spécificité de notre république pour faire comprendre aux stagiaires, l'importance du sentiment d'appartenance et du partage de valeurs dans notre pays pour aboutir à ce que l'on appelle le processus du « bien vivre ensemble ».

Plus précisément, pour l'année à venir, nous devrions, complémentairement à notre présentation de la Laïcité, axer nos interventions à l'ABAAFE sur le droit des femmes et les obligations posées par la loi républicaine.

Enfin, au chapitre de la sensibilisation et de la formation à la Laïcité, pour l'année à venir, nous allons réfléchir à des actions en direction des entreprises, avec peut-être un contact préalable avec les

associations de dirigeants d'entreprises comme le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise) par exemple.

En décembre 2020, peu de temps après l'installation de notre Conseil d'Administration, nous avons célébré le 9 décembre, date anniversaire de promulgation de la loi de séparation des églises et de l'État, ceci sous une forme inhabituelle compte tenu des mesures de confinement.

Je veux parler d'un fleurissement de la plaque commémorative dédiée à cet événement, plaque située dans le hall de la mairie de Brest. Dans le même temps, nous avons écrit à tous les députés du Finistère pour leur demander d'inscrire, dans le droit, l'obligation faite aux mairies de France de faire figurer la devise républicaine sur leurs frontons. Il convient de noter que la Mairie de Brest s'est exonérée de cet attachement visible à nos valeurs républicaines. A notre surprise, les journaux locaux se sont faits dans leurs colonnes convenablement l'écho de cette cérémonie.

Il me semble que nous devrions procéder de la même manière cette année.

Cette façon de faire n'est bien sûr pas exclusive d'autres événements que nous pourrions organiser : conférence publique, remise d'un prix de la Laïcité, etc, etc.

Pour mener à bien tous ces projets et pour gagner la reconnaissance de nos partenaires, je ne saurais trop insister auprès de vous pour que vous vous inscriviez à la réserve citoyenne.

C'est cette même motivation d'identification qui nous a conduits voici quelques mois à solliciter pour notre association une « Reconnaissance d'intérêt général » auprès des services fiscaux.

Chers amis, l'année qui vient de s'écouler fut riche en rebondissements de toutes natures : présentation de la loi sur le séparatisme religieux, assises de la Laïcité, débats sur la nature même de la Laïcité, assassinat de l'enseignant Samuel Paty, remise en cause de l'universalisme du droit des femmes, le tout rythmé par des épisodes de confinement, déconfinement, contraintes diverses.

Malgré cela, nous avons réussi à maintenir le sens et l'intensité de notre engagement, ainsi que la qualité de nos actions en faveur de la Laïcité et de la citoyenneté.

Je tiens à vous en remercier à l'occasion de ce bilan annuel, comme je remercie mes prédécesseurs présidents, homme et femme, pour le travail qu'ils ont accompli, dans la continuité, au service de nos valeurs républicaines.

Jean Pierre HUE
Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Actualités du CLC29

Le 16 juin 2021 se déroulait l'assemblée générale de l'association.

Le président a présenté à cette occasion son rapport moral, retranscrit dans l'édito du présent bulletin, puis la trésorière a exposé la saine comptabilité de l'association.

Cette assemblée générale a également permis l'élection du tiers sortant du conseil d'administration, avant de se retrouver et d'échanger autour d'un pot de convivialité.

Un nouveau bureau a alors été élu le 21 juin 2021.

démocratique comme la France, voire d'«islamiser» ce même pays en affaiblissant coûte que coûte le principe de laïcité. Ces radicaux, [] n'auraient (pas) de chance de succès si les diverses autorités musulmanes les condamnaient clairement. [] Pour l'heure, la majorité des autorités religieuses musulmanes se taisent et les musulmans laïques qui défendent le principe de la séparation entre le public et le privé sont bien seuls. Même si ces derniers sont largement majoritaires en France, leur voix est à peine audible et ils se retrouvent dans la situation paradoxale de minoritaires. On a pu mesurer leur solitude à l'occasion du grand débat sur la laïcité à l'école publique qui s'est imposé en France durant l'année 2004. »

La tentation djihadiste, ou encore la radicalisation, est un phénomène multifactoriel. L'étude récente publiée sous les auspices de l'Institut Montaigne, « Les militants du djihad » (Hakim El Karoui et Benjamin Hodayé Janvier 2021) pointe, entre autres facteurs, un mélange d'engagement politique, de souffrance identitaire et de justifications religieuses sur fond de fracture sociale et de non-intégration.

Quels remèdes possibles pour mettre un frein à ce phénomène en pleine expansion auprès des jeunes ?

Un discours ouvrant à l'intégration sociale et accompagné d'actions concrètes sur le terrain. Le nouveau plan banlieue du gouvernement (janvier 2021, 3.3 G€) pourrait y contribuer si la technostructure d'État parvient à être innovante et descendre sur le terrain de manière concrète.

Un discours sur l'Islam pour désamorcer la dynamique religieuse de l'engagement djihadiste, notamment en proposant d'autres visions de l'islam et d'autres formes d'engagement possibles. Pour des raisons de crédibilité et de compétence, cette action doit être portée par la communauté de culture musulmane et notamment ses élites.

En complément, il revient au tissu associatif laïque et citoyen d'expliquer ce qu'est notre laïcité française issue de la loi de 1905, ce qu'elle offre au quotidien à tous les membres de la société française.

On remarquera que ces solutions requièrent un effort de toutes les parties prenantes : les pouvoirs publics, la société française de souche, mais aussi la communauté de culture musulmane. Appeler après chaque attentat à ne pas faire d'amalgame est inapproprié. Ce problème est l'affaire de tous, communauté musulmane comprise, à qui il faut plutôt dire : **réagissez, vous aussi, indignez-vous !**

François Merlin.

Revue des médias

La sélection du mois : la culture "woke"



La culture "Woke": ce mouvement militant qui inonde les réseaux sociaux

rtbf, 27 mars 2021
Accès libre et gratuit

Qu'est-ce que la culture "woke" ? Ce mouvement provient des campus américains et reflète un état d'esprit militant pour la protection des minorités. Cet état d'esprit s'est répandu en Europe et a pour but de lutter contre les injustices et les



La culture woke, matrice d'un conformisme étouffant et délétère ?

France Culture, 1 février 2021
Accès libre et gratuit

Alana Newhouse vient de publier un texte qui détonne dans le paysage médiatique américain, paralysé par la vague dite "woke". Pour la fondatrice du magazine Tablet, la vie culturelle et sociale de son pays est en ruines. Une idéologie monochrome et

inégalités.

[Lire la suite](#)

normative bride désormais toute créativité.

[Lire ou écouter la suite](#)

Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29.



"La Commission européenne doit défendre la liberté de conscience et pas seulement la « liberté de religion et de croyance » !" (Collectif laïque national, 11 juin 21)

Comité Laïcité République, 13 juin 2021

Accès libre et gratuit

La Commission Européenne vient de désigner un nouvel envoyé spécial, Christos Stylianides, pour la défense de « la liberté de religion et de croyance » dans les pays où elle est menacée. Cet envoyé est rattaché directement au Vice-Président en charge de la promotion des modes de vie européens, Margaritis Schinas.

[Lire la suite](#)



Liberté d'expression : la France se réveille

L'AntiEditorial, 13 mai 2021

Accès libre et gratuit

Dans le précédent épisode de L'AntiEditorial, j'évoquais ces Américains qui résistent à la cancel culture et à l'autocensure. En particulier à l'université et dans les médias. Mais en France aussi, certains s'inquiètent. Même si les polémiques sont souvent « bien de chez nous », la tendance de fond demeure la même. L'heure est à l'intimidation. Et donc, à l'autocensure.

[Lire la suite](#)



Ce silence

France Inter, 14 juin 2021

Accès libre et gratuit

Il y a plusieurs façons de contempler le vide... Par exemple, prononcer MILA et écouter le silence...

[Écouter le billet de Sophia Aram](#)



L'Observatoire de la laïcité remplacé par un «comité interministériel de la laïcité», annonce Matignon

Le Figaro, 4 juin 2021

Accès libre et gratuit

L'Observatoire a notamment été accusé de complaisance envers l'islamisme, dans un contexte de polémiques autour de la laïcité.

[Lire la suite](#)



Les dons des fidèles davantage défiscalisés



Paris : une procession en

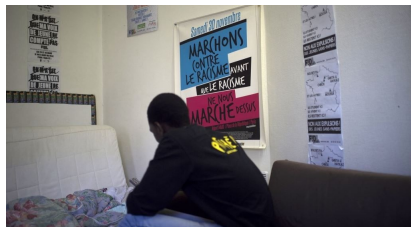
pour soutenir les finances des cultes

Dernières Nouvelles d'Alsace, 2 juin 2021

Accès libre et gratuit

La déduction fiscale sur les dons aux cultes passe de 66 à 75% jusqu'à décembre 2022. Un geste du gouvernement qui a pour objectif de soutenir les finances des associations culturelles, éreintées par la crise sanitaire.

[Lire la suite](#)



Le racisme entre « racisés » : quelle ampleur ?

Atlantico, 1 juin 2021

Accès libre et gratuit

Les insultes racistes proférées à Cergy par un homme se décrivant comme algérien à l'encontre d'un livreur noir qu'il a violemment agressé, ont été largement reprises sur les réseaux sociaux. Un cas révélateur d'une situation réelle mais qui semble peu évoquée dans les médias. Au-delà de cette affaire, le racisme intercommunautaire est-il important dans la société française ? Où et dans quelle mesure le trouve-t-on ?

[Lire la suite](#)



École Steiner : ésotérisme en Hautes-Pyrénées

Charlie Hebdo, 28 mai 2021

Accès libre et gratuit

Dans la petite ville de Bagnères-de-Bigorre, quelque 7 500 habitants, certains s'inquiètent d'un envahissement d'adeptes de l'anthroposophie, une doctrine ésotérique et spirituelle élaborée par l'Autrichien Rudolf Steiner au début du XXe siècle, dont la Miviludes a pointé des risques de dérives sectaires. Ce qui interpelle notamment, c'est une école qui suit la pédagogie Steiner, émanation de l'anthroposophie, qui est en train de prendre de l'ampleur. Le tout sur fond de querelle de clocher entre habitants de la ville et néoruraux.

[Lire la suite](#)

mémoire des martyrs catholiques de la Commune attaquée par des antifas

Le Figaro, 30 mai 2021

Accès libre et gratuit

À l'appel de cinq paroisses du XXe arrondissement et du diocèse de Paris, des fidèles s'étaient réunis samedi pour commémorer l'exécution de religieux lors de la Commune en mai 1871. Un homme a été hospitalisé.

[Lire la suite](#)



Racisme et enfermement communautaire : ce que révèle l'agression de Cergy

FigaroVox, 3 juin 2021

Accès libre et gratuit

Un homme se présentant comme Algérien a été filmé dimanche soir en train de proférer des propos racistes à Cergy, après avoir insulté et frappé un livreur Uber Eats noir. Cette agression révèle un séparatisme communautaire profondément ancré, estime l'historien Guylain Chevrier.

[Lire la suite](#)



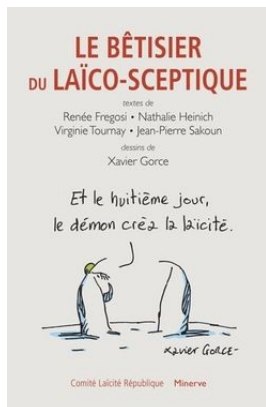
À Tréguier, le pardon de saint Yves a bien eu lieu... en comité (très) restreint

Aleteia, 18 mai 2021

Accès libre et gratuit

Contrairement à ce qu'on a pu lire, contraint d'annuler la procession du pardon de saint Yves ce dimanche 16 mai, l'abbé Guillaume Caous, curé de la cathédrale de Tréguier (Côtes-d'Armor) a tenu à transporter les précieuses reliques dans la ville comme le veut la tradition... suivi d'une dizaine de personnes, contre 5.000 à l'accoutumée.

En recherche d'idées de lecture pour cet été ?

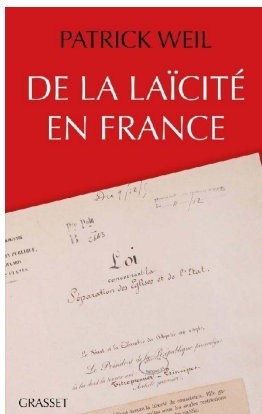


Le bétisier du Laïco-sceptique

Renée Fregosi,
Nathalie Heinrich,
Virginie Tournay,
Jean-Pierre Sakoun

Ce Bétisier du laïco-sceptique est un manuel de survie laïque en temps de polémique.

[J'achète](#)



De la laïcité en France

Patrick Weil

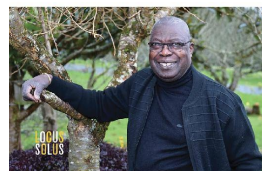
Après les attentats de 2015, la laïcité fut invoquée et convoquée. Dans les collèges et lycées du pays, les élèves furent rassemblés et des leçons de laïcité leur furent administrées. Après l'horrible assassinat de Samuel Paty, les enseignants ont de nouveau été instruits d'informer leurs élèves sur la laïcité. Le drame est qu'ils se sentent tout autant démunis qu'il y a cinq ans, car la laïcité souffre d'une double ignorance.

[J'achète](#)



Mémoires d'outre-haine

Locus Solus



Mémoires d'outre-haine

Locus Solus

Un des premiers élus noirs de France, Kofi Yamgnane est un symbole. Mais quand l'ancien secrétaire d'État à l'intégration rouvre les lettres anonymes reçues par centaines, le racisme subi revient à sa mémoire...

[J'achète](#)



Le QUIZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la laïcité !

Question 1/ Un parent d'élève qui accompagne une sortie scolaire a-t-il le droit de manifester son appartenance religieuse par le port d'un signe ou d'un vêtement particulier ?

A : Oui, c'est le droit de manifester ses convictions religieuses.

B : Non, c'est contraire à la neutralité du service public.

C : La question n'est pas tranchée juridiquement.

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2/ A t-on le droit de critiquer les religions ?

A : Non, chacun doit respecter les convictions de l'autre sans l'offenser et sans blasphémer.

B : Oui, la liberté d'expression inclut la critique des religions et la discussion de leurs dogmes.

C : Oui, mais avec retenue et dans une certaine limite : il est interdit de se moquer des croyances et des religions ou de les ridiculiser.

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3/ Depuis quand les registres de l'état-civil sont-ils tenus par les mairies ?

A : 1905 (loi de séparation des Églises et de l'État)

B : 1685 (révocation de l'Édit de Nantes)

C : 1792 (Révolution française)

D : 1539 (Ordonnance de Villers-Cotterêts)

[Accéder à la réponse 3](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



Directeur de la publication :
Président du CLC29

Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)

